Indice: 3

CONSIGNES GENERALES

- Il est interdit à toute personne étrangère à l'établissement de pénétrer sur le site sans autorisation et sans être accompagnée.
- > Il est interdit d'apporter du feu sous une forme quelconque à proximité du stockage.





- Le brulage à l'air libre est interdit.
- > Il est interdit de fumer ou de « vapoter » sur l'ensemble du site



- Les travaux de réparation ou d'aménagement conduisant à une augmentation des risques ne peuvent être effectués qu'après délivrance d'un "permis d'intervention" et éventuellement d'un "permis de feu" et en respectant une consigne particulière.
- > Obligation d'informer l'exploitant, AMF QSE, de tout incident, accident sur le site.
- > Laisser libre de tout stockage les moyens de secours (extincteurs, RIA, boitiers de commande désenfumage...) et laisser accessibles les issues de secours

Indice: 3

CONSIGNES INCENDIE

- Vous avez constaté, ou avez été prévenu par un témoin ou le télésurveilleur
- Vous constatez le déclenchement de l'alarme, d'une détection incendie, ou le déclenchement du sprinkler sur le tableau des reports
- Vous constatez l'incendie ou l'accident au cours d'une ronde ou d'une levée de doute
- En cas d'indisponibilité du sprinkler, le site sera gardienné en dehors des heures d'exploitation

ALERTER

- Prévenez immédiatement les pompiers en appelant le 18
- Donnez des informations claires et précises
- Appelez l'exploitant (AMF Q.S.E.) :
 - o En période ouvrée : Mme WARTELLE au 06 78 67 10 31
 - En période non ouvrée : Mr FREMY au 06 70 53 49 41
 Mr WIDMER au 06 24 81 77 49
 Mr BISSON au 06 84 02 13 09
- Prévenir l'astreinte sprinkler (AAI): 06 16 82 31 89
- Prévenir le gestionnaire technique (W2F IMMO) :
 - o En période ouvrée : Mme ZERBIB au 06 73 96 76 87
 - o En période non ouvrée : Mme ZERBIB au 06 73 96 76 87

Prévenir le(s) locataire(s)

PSA - cellule n°1: Mr CHEVAL au 06 23 88 20 82

ALLIOS - cellules n°2 et 3: Mme AMBROSI au 07 78 11 54 36

ACTIONS

- Accueillir les pompiers dès leur arrivée et les orienter sur le site
- Se tenir à disposition des sapeurs-pompiers.
- Fermer la vanne d'arrivée de gaz
- Actionner les vannes martellières pour confiner les eaux sur le site, en cas d'équipements motorisés et asservis, il convient de s'assurer que ces équipements sont bien en position fermée

NE REVENEZ JAMAIS EN ARRIERE

ndice: 3

NUMEROS D'APPEL D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT





POMPIER : 18 (ou 112)

SAMU : 15

POLICE: 17

Centre antipoison de Marseille: 04 91 75 25 25

Télésurveilleur (TELEM): 08 25 12 30 08 ou 04.91.03.60.00

Astreinte Sprinkler (AAI): 06 16 82 31 89

Exploitant (AMFQSE):

O En période ouvrée : Mme WARTELLE au 06 78 67 10 31

O En période non ouvrée : Mr FREMY au 06 70 53 49 41

Mr WIDMER au 06 24 81 77 49 Mr BISSON au 06 84 02 13 09

Gestionnaire Technique (W2F IMMO):

O En période ouvrée : Mme ZERBIB au 06 73 96 76 87

O En période non ouvrée : Mme ZERBIB au 06 73 96 76 87

Indice: 3

Vue aérienne du site avec identification :

Des cellules, locataires, surfaces, accès au site, limites de propriété, séparateur(s) /vanne(s), cuve et local SPK, bassins, réserves, poteaux incendie, coupures générales.



